

(N° 25.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1889-1890.

Projet de Loi contenant le Budget du Ministère des Affaires Étrangères pour l'exercice 1890.

*(Voir les nos 119, V, session de 1888-1889, 5, V, et 54, session de 1889-1890,
de la Chambre des Représentants.)*

LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Affaires Étrangères pour l'exercice 1890 est fixé à la somme de deux millions quatre cent quatre-vingt-deux mille trois cent vingt francs (2,482,320 fr.), conformément au tableau ci-annexé.

Bruxelles, le 5 février 1890.

Les Secrétaires,
L. DE SADELEER.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,*
P. TACK.

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1890.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE PREMIER.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre	21,000 »	450,960 »
2	— du personnel des bureaux	327,960 »	
3	Matériel	49,000 »	
4	Fonds secrets	15,000 »	
5	Achat de décorations de l'ordre de Léopold	20,000 »	
CHAPITRE II.			
LÉGATIONS.			
Traitements des agents diplomatiques.			
6	Allemagne.	58,000 »	900,500 »
7	Autriche-Hongrie	58,000 »	
8	Brésil	30,000 »	
9	Chine	38,000 »	
10	Danemark, Suède et Norvège	25,000 »	
11	Espagne	50,000 »	
12	Etats-Unis	50,000 »	
13	France.	58,000 »	
14	Grande-Bretagne	58,000 »	
15	Italie	38,000 »	
16	Japon	38,000 »	
17	Mexique	30,000 »	
18	Pays-Bas	58,000 »	
19	Portugal	25,000 »	
20	Roumanie	25,000 »	
21	Russie	58,000 »	
22	St-Siège	26,000 »	
23	Serbie	25,000 »	

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
24	Suisse	15,000 »	
25	Turquie	50,000 »	
26	Traitements des conseillers et secrétaires	167,500 »	
	CHAPITRE III.		
	CONSULATS.		
27	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués, avec faculté pour le Gouvernement d'affecter à des explorations consulaires, jusqu'à concurrence de 25,000 francs, les sommes restées sans emploi	566,900 »	566,900 »
	CHAPITRE IV.		
	FRAIS DE VOYAGE.		
28	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale, indemnités de logement à quelques agents diplomatiques, frais de courriers, estafettes, courses diverses.	170,000 »	170,000 »
	CHAPITRE V.		
	DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.		
29	Traitement d'un chancelier et d'un commis de chancellerie à Paris	14,000 »	
30	Traitement d'un chancelier et d'un commis de chancellerie à Constantinople.	17,000 »	
31	Traitement de drogmans, frais de lettres et d'interprètes, et indemnités à divers employés dans des résidences en Orient	68,060 »	222,060 »
32	Frais de correspondance de l'administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours provisoires à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat, copie et traduction de documents; frais extraordinaires et accidentels.	100,000 »	
33	Frais de chancellerie	25,000 »	
	CHAPITRE VI.		
	MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.		
34	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité, indemnités pour services extraordinaires et dépenses imprévues non libellées au Budget.	62,000 »	62,000 »

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE VII. COMMERCE, ÉMIGRATION.			
35	Frais divers et encouragements au commerce; achat de documents commerciaux, publication du Recueil consulaire et d'autres travaux intéressant le commerce et l'industrie.	62,800 "	125,900 "
36	Musée commercial : Échantillons; mobilier et matériel; publications; bibliothèque	25,000 "	
37	Émigration. — Service médical et surveillance	18,100 "	
38	Organisation de bureaux de renseignements pour les émigrants. . .	20,000 "	
CHAPITRE VIII. PENSIONS, SECOURS ET CRÉANCES ARRIÉRÉES.			
39	Premier terme des pensions à accorder éventuellement; secours à des fonctionnaires, employés ou agents sans nomination, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse . .	5,000 "	4,000 "
40	Créances arriérées des exercices antérieurs dont la liquidation n'a pu être effectuée sur le Budget de l'année à laquelle elles se rapportent.	1,000 "	
TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. . fr.		,	2,482,320 "